

38^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO
Discours de Mme Annick Girardin, Ministre au Développement et à la Francophonie
Paris, novembre 2015

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Directrice générale,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Une poignée d'hommes et de femmes réunis à Londres à la fin de l'année 1945, marqués par la guerre, ont fait le pari de sortir de la tragédie par l'intelligence.

Ils ont inventé une organisation internationale pour l'Education, la Science et la Culture. Ils se sont rejoints sur une certitude qui a engendré une architecture originale : celle d'une agence des Nations Unies différente de toutes les autres, parce qu'elle parie sur les forces de l'esprit contre les forces du mal.

Depuis soixante-dix ans, la France a l'honneur d'être le pays hôte de cette Organisation, résolument engagée dans toutes ses grandes réalisations.

Ce soixante-dixième anniversaire de l'UNESCO s'inscrit aussi dans des circonstances particulières qui rappellent à chacun ses responsabilités.

Je pense à l'adoption, en septembre à New York, d'un agenda ambitieux, celui des nouveaux objectifs du développement durable, pour les quinze ans à venir, à quelques semaines du Sommet sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre. A notre demande, l'UNESCO a été associée à la préparation de la COP21 et je m'en réjouis.

Je pense aussi à la mise en place d'une nouvelle stratégie pour l'éducation à l'horizon 2030, réponse essentielle au défi de la jeunesse, dont la France fait une priorité.

C'est aussi le 10^{ème} anniversaire de la convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, que la France avait soutenue et à laquelle la révolution numérique actuelle donne tout son sens.

Je pense enfin au contexte géopolitique, qui vient nous rappeler l'importance de la culture de la paix - à l'heure où l'on commet des assassinats odieux dans des sites inscrits au Patrimoine mondial, comme à Palmyre. J'ai pu mesurer mardi, avec les réfugiés de Boko Haram au Nord du Cameroun, les ravages de l'obscurantisme et la force de la solidarité.

Sur tous ces fronts, la pertinence du mandat global de cette maison est donc plus que jamais validée par l'histoire en train de se faire.

Je me réjouis que l'UNESCO, sous l'autorité de sa Directrice générale, soit aujourd'hui plus présente, plus visible, sur des sujets qui sont au cœur de ses missions historiques, au cœur de l'actualité internationale, au cœur des priorités de la France.

Cet anniversaire doit aussi être l'occasion de nous interroger ensemble sur nos attentes à l'égard de l'UNESCO. L'esprit de Londres, en 1945, c'était l'audace d'un geste qui a créé une organisation unique. À nous tous d'aider l'UNESCO à perpétuer cette ambition et lui donner un nouveau souffle.

En l'aidant tout d'abord à se doter d'une gouvernance plus ouverte, pour mieux développer des partenariats novateurs, avec les grandes collectivités ou les entreprises et leurs fondations.

En aidant également l'UNESCO à conforter la légitimité de sa fonction de coordination de nombreux autres acteurs, publics et privés.

En développant sa mission prospective, face aux défis technologiques.

En l'aidant, enfin, à élargir son audience, en particulier en direction de la jeunesse et de tous les nouveaux acteurs qu'elle représente, comme elle vient de le faire en réunissant à Paris près de 800 jeunes venus du monde entier pour débattre du développement durable et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Je propose donc aux Etats Membres que soit constituée une coalition d'Etats ouverte à tous ceux qui souhaiteraient s'y engager, afin de préparer pour la Conférence Générale de 2017 une initiative stratégique pour l'UNESCO.

Cette initiative se donnerait pour objectif d'identifier et de rassembler des propositions de réorganisation de ses missions, en vue de renforcer son attractivité.

Ancrée dans un processus de larges consultations, elle pourrait se mettre en place dès le début de l'année qui vient, en totale coopération avec la Directrice Générale et le Secrétariat de l'UNESCO.

Une telle initiative, si elle est collective, ne pourra qu'accroître la visibilité du travail considérable déjà effectué par le Secrétariat, par sa Conférence Générale et par le Conseil Exécutif. Elle permettrait à l'UNESCO de s'affirmer comme le laboratoire d'un nouveau multilatéralisme, dont bénéficieraient aussi les autres agences spécialisées et programmes des Nations Unies.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la France a pour l'UNESCO de grandes ambitions, qui sont pour nous autant de priorités pour les années à venir.

L'UNESCO est attendue sur tous les fronts, dans un monde où les valeurs qu'elle incarne depuis sa création sont loin d'être acquises.

Ce mandat, et les principes qui le sous-tendent, n'ont jamais été aussi pertinents qu'aujourd'hui. A nous de retrouver l'esprit de Londres, avec la volonté partagée de l'actualiser pour notre XXIème siècle./.